



**Faculté Arts, Lettres, Langues,
33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R. d. C.
F-42023 Saint Étienne - Cedex 2**

DÉPARTEMENT DE LETTRES

LETTRES MODERNES



2020 – 2021

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet					
1 M	2 V	3 S	4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 L	13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 D	19 L	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 D	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S					
Bourses d'information						8			12			Vacances de Noël			3			6						Révisions Sem. Pairs											
1			5						Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			4			7			11			Examens Session 1 Sem. Pairs			Jury's Session 1 Sem. Pairs						Jury's Sessions 2		
2			6			9			Révisions Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			5			8			12			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
3			7			10			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			6			9			13			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
4			8			11			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			7			10			14			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
5			9			12			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			8			11			15			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
6			10			13			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			9			12			16			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
7			11			14			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			10			13			17			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
8			12			15			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			11			14			18			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
9			13			16			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			12			15			19			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
10			14			17			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			13			16			20			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
11			15			18			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			14			17			21			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
12			16			19			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			15			18			22			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
13			17			20			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			16			19			23			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
14			18			21			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			17			20			24			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
15			19			22			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			18			21			25			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
16			20			23			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			19			22			26			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
17			21			24			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			20			23			27			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
18			22			25			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			21			24			28			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
19			23			26			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			22			25			29			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
20			24			27			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			23			26			30			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
21			25			28			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			24			27			31			Examens Session 1 Sem. Pairs			Examens Session 2 Sem. Impairs								
22			26			29			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			25			28						Rattrapage de cours Sem. Pairs											
23			27			30			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			26			29						Rattrapage de cours Sem. Pairs											
24			28			31			Rattrapage de cours Sem. Impairs			Examens Session 1 Sem. Impairs			27			30						Rattrapage de cours Sem. Pairs											
25			29						Vacances de Noël			Examens Session 1 Sem. Impairs			28			31						Rattrapage de cours Sem. Pairs											
26			30						Vacances de Noël			Examens Session 1 Sem. Impairs			29									Rattrapage de cours Sem. Pairs											
27			31						Vacances de Noël			Examens Session 1 Sem. Impairs			30									Rattrapage de cours Sem. Pairs											
28									Vacances de Noël			Examens Session 1 Sem. Impairs			31									Rattrapage de cours Sem. Pairs											
29									Vacances de Noël			Examens Session 1 Sem. Impairs												Rattrapage de cours Sem. Pairs											
30									Vacances de Noël			Examens Session 1 Sem. Impairs												Rattrapage de cours Sem. Pairs											
31									Vacances de Noël			Examens Session 1 Sem. Impairs												Rattrapage de cours Sem. Pairs											

SOMMAIRE

	Pages
• Rentrée et calendrier universitaire 2019-2020	2
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres	3
• Enseignant·e·s statutaires du département de lettres	4
• Régime général des études	5-6
• LICENCE DE LETTRES MODERNES	8
• Semestre 1 de licence de LM	8-12
- Outils & recherches documentaires	13-14
• Semestre 2 de licence de LM	16-19
• Semestre 3 de licence de LM	20-23
• Semestre 4 de licence de LM	24-27
- Projet personnel et professionnel (PPP).....	28
• Semestre 5 de licence de LM	30-36
- Option préprofessionnalisante	37-38
• Semestre 6 de licence de LM	40-50
- Option FLE	51-55
• POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER	56
• Échanges internationaux	57
• Statuts du département de lettres	58-59
• Service universitaire d'information et d'orientation Cap avenir... ..	60-61
• Bibliothèque universitaire (BU).....	62-63
• Services numériques pour étudiant·e·s.....	64
• Service des presses.....	65
• Plan du campus Tréfilerie.....	66

IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.
Prière de le consulter, de le conserver
et de l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres
peuvent être téléchargés en format .PDF
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) :**
 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée pour les étudiant·e·s du département de lettres

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant·e·s de lettres auront lieu le **jeudi 3 septembre 2020**.

En raison des contraintes sanitaires, les horaires suivants sont susceptibles de changer. Il est impératif de les vérifier en consultant, la veille, le site de la Faculté ALL :

- 10 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L1 (semestres 1 et 2)
- 09 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L2 (semestres 3 et 4)
- 11 h 30 : accueil des étudiant·e·s de L3 (semestres 5 et 6)
- 14 h 30 : accueil des étudiant·e·s de masters enseignement et recherche (niveaux 1 et 2)

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur l'espace numérique de travail (ENT)** – voir p. 64 du présent livret.

Un **plan du campus Tréfilerie** est reproduit à la fin du livret et peut être téléchargé en format .pdf depuis le site de l'Université : ☞ <http://www.univ-st-etienne.fr> : Infos pratiques >> Campus et transports >> Localisation des campus >> Vivre et étudier à Saint-Étienne... Au centre le campus « Tréfilerie » >> Se repérer... Plan du campus

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2° de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : ☞ <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 7 septembre 2020 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1^{er} semestre : du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Hiver : du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021

Printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021

Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant·e·s sont invité·es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.

FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).
L'administration de la faculté Arts, Lettres, Langues se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment G.

Directeur : M. Yves CLAVARON ✉ yves.clavaron@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : M. Richard CHAPUIS ✉ richard.chapuis@univ-st-etienne.fr

Pour les étudiant·e·s de lettres :

Service de la scolarité (examens) :

Mme Annette COMPEAU ☎ 04 77 42 13 20

annette.compeau@univ-st-etienne.fr

Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) :

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Directeur et directrice du département : M. Stéphane GOUGELMANN et Mme Aude LAFERRIÈRE
✉ stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr ✉ aude.laferriere@univ-st-etienne.fr

Responsables de section :

Grammaire française : M. Pierre MANEN

Langues anciennes : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Littérature comparée : M. Yves CLAVARON

Littérature française : Mme Delphine REGUIG

Coordinatrices de parcours :

Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Parcours Lettres et Arts : Mme Christelle BAHIER-PORTE

Coordinatrices et coordinateurs de cours :

Culture biblique : M. Stéphane GOUGELMANN

Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER

Grammaire française non spécialistes : Mme Aude LAFERRIÈRE

Humanités : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Langue vivante (anglais) : M. Léo CLERC

Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL : Mme Christelle BAHIER-PORTE

Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE : Mme Christelle BAHIER-PORTE

Référent numérique et pédagogie : M. Laurent POTTIER

Responsable du master mention « Lettres » : M. Yves CLAVARON

- Responsable du parcours Lettres modernes : M. Yves CLAVARON

- Responsable du parcours Lettres et Arts : Mme Christelle BAHIER-PORTE

Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes : M. Pierre MANEN

ENSEIGNANT·E·S STATUTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

Mme Morgane AVELLANEDA	DC	Littérature française	morgane.avellaneda@gmail.com
Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	christelle.porte@univ-st-etienne.fr
Mme Marie BOUCHEREAU	DC	Littérature comparée	marie.bouchereau@univ-st-etienne.fr
M. Ian BYRD	DC	Littérature française	ian.byrd@univ-st-etienne.fr
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	aline.canellis@univ-st-etienne.fr
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
Mme Sandrine COIN-LONGERAY	MCF	Linguistique des langues anc.	sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr
Mme Florence GARAMBOIS	MCF HDR	Latin	florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique	aude.laferriere@univ-st-etienne.fr
Mme Évelyne LLOZE	PR	Littérature française	evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	pierremanen@aol.com
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr
Mme Anne MARTINEAU	MCF	Littérature médiévale	anne.martineau@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Christophe PITAVY	MCF	Grammaire	jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	delphine.reguig@free.fr
M. Jean Marie ROULIN	PR	Littérature française	jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr
Mme Madeleine SAVART	DC	Littérature Française	madeleine.savart@uni-st-etienne.fr
Mme Zoé SCHWEITZER	MCF	Littérature comparée	zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

Il est fait appel à d'autres professeur·e·s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes.

ATER : attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant·e contractuel·l·e

MCF : maître·sse de conférences

MCF (HDR) : maître·sse de conférences (habilité·e à diriger les recherches)

PR : professeur·e des universités

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant·e·s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un·e étudiant·e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un·e étudiant·e absent·e à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant·e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1^e session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GÉNÉRAL

L'étudiant·e qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1^e session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5,
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5,
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



Attention : les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers·e·s enseignant·e·s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.

ORGANISATION DU PREMIER SEMESTRE

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 – Tronc commun Outils doc. et Méthodologie						4	1
Outils et Culture numériques		4h + 6h en ligne	QCM sur poste + dossier (coef. 2)	Écrit 1h	Écrit 1h	1	1
Recherche documentaire Module BU		4h en ligne	QCROC en ligne (coef. 1)	Écrit 1h	Écrit 1h		
Méthodologie		18	3 exercices en cours de semestre, avec moyenne des 2 meilleures notes	Écrit 2h	Pas de rattrapage pour le contrôle continu	3	3
UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 – Tronc commun Langues						4	1
Langue française		18	2 écrits de 45 min	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante*		18	Voir livret UE Libres			2	1
UE3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3 – Tronc commun Culture générale						6	1
Arts et spectacles	12		Un écrit en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
Humanités		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
Culture mythologique		18	Un exercice pratique	Écrit 1h30	Écrit 1h	2	1
UE4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 – Tronc commun Repères historiques						4	1
Histoire littéraire	12	12	-Travaux en cours de semestre (coef. 1) - Terminal écrit : 2h (coef. 3)	Écrit 2h	Écrit 2h	4	
UE5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE5 – Approche disciplinaire						6	1
Littérature française	12	20	Un exercice pratique Terminal écrit : 4h	Écrit 4h	Écrit 2h	3	1
Littérature comparée	12	20	-Un oral ou un écrit -Écrit : 4h	Écrit 4h	Oral	3	1
UE6	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE6 – Complément disciplinaire						6	1
Histoire, littérature et culture du Moyen Âge	12	6	Terminal écrit : 2h	Écrit 2h	Oral	3	1
Langue vivante* Au choix : ou thème-version LCE ou Littérature LCE		18	Travaux en cours de semestre Voir livret correspondant	Voir Livret UE Libres		3	1

*En lettres modernes, l'une des deux langues doit être l'anglais (cf. UE2).

PROGRAMMES DU PREMIER SEMESTRE

UE1 – Tronc commun : Outils documentaires et Méthodologie

Outils et culture numériques

Voir description ci-dessous, p. 13.

Méthodologie des études universitaires

Mme Reguig

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h. par groupe sera consacré à la présentation des études universitaires.

Tutorat

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat assurées par des étudiant·e·s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant·e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant·e·s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant·e·s en difficulté. Sélectionné·e·s par les enseignant·e·s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont en outre proches des étudiant·e·s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

UE2 – Tronc commun : Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : M. Manen

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

Langue vivante

L'anglais est **obligatoire pour les étudiant·e·s de lettres modernes**. Les étudiant·e·s doivent ensuite choisir une des trois langues suivantes : allemand, italien, espagnol, seules enseignées dans les premiers et seconds cycles.

LV1 – Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien — Cours de non spécialistes

(semestres 1 à 6, voir emploi du temps « options »)

L'accent est mis sur l'entraînement à la compréhension de morceaux choisis d'auteurs modernes et d'extraits de presse présentant un intérêt littéraire ou documentaire, ainsi que sur des exercices de traduction (version) et d'expression écrite.

UE3 – Tronc commun : Culture générale

Arts et spectacles

M. Gougelmann

La critique d'art de Diderot à Fénéon

À partir d'une sélection de textes critiques ordonnés chronologiquement, le cours met en relief les grands courants et les grands débats esthétiques, les pratiques culturelles, le rôle de la presse et une sociologie de l'art, en France, des années 1760 à la veille de la Grande Guerre. Il donne l'occasion de s'interroger sur les rapports entre art et écriture et de montrer en quoi, au XIX^e siècle, la critique d'art devient un genre littéraire à part entière.

Un fascicule comprenant les textes et documents étudiés est distribué dès le premier cours.

Humanités

Le terme « humanités » dérive de l'expression *studia humanitatis* (« études d'humanité ») par laquelle on désignait l'étude du grec et du latin à la Renaissance. De fait, les humanités sont à la base de notre culture non seulement par leur contenu antique, mais aussi par la place qu'elles occupent de très longue date dans la tradition de pensée européenne, intimement liées à l'ensemble des savoirs étudiés à l'Université.

Dès l'année de L1, leur enseignement apporte à la fois un complément indispensable à la culture de tous·tes et des concepts qui accompagneront chacun·e tout au long de son parcours universitaire. Les approches proposées dans le cadre de ce cours sont caractérisées par leur diversité, ainsi que par la variété des thèmes et des supports abordés.

Repères historiques (chronologies et grands personnages).

Culture mythologique

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

UE4 – Tronc commun : Repères historiques

Histoire littéraire

Mme Rajchenbach

XVI^e siècle

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées au XVI^e siècle, siècle de la Renaissance et de l'humanisme, mais également des guerres de religion. Il se poursuivra jusqu'à la poésie du début du XVII^e siècle et la fondation de l'Académie française. Le TD sera consacré à une lecture précise des textes, en dialogue avec les étudiants.

Il est indispensable que les étudiant·e·s lisent attentivement, le plus tôt possible et tout au long du semestre, les textes indiqués dans la liste de lecture. Une partie de l'évaluation portera sur la connaissance précise de ces textes, acquise personnellement par chaque étudiant·e.

Liste des lectures

Il est vivement conseillé d'utiliser l'édition indiquée pour pouvoir suivre les exposés. Par ailleurs, les versions et les classements des textes peuvent différer d'une édition à l'autre.

Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de Poche Classique, 2005 ou 2018.

François Rabelais, *Gargantua*, éd. Marie-Madeleine Fragonard, Paris, Pocket, 1992 (bilingue).

Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, prologue + 3 premières journées, éd. Simone de Reyff, Paris, GF, 1982 (orthographe modernisée).

Louise Labé, *Œuvres*, éd. François Rigolot, Paris, GF-Flammarion, 2004.

Pierre de Ronsard, *Les Amours* et *La Continuation des Amours*, éd. André Gendre, Paris, Le Livre de poche classique, 1993. Lire dans les *Amours* les pièces 1 à 100 (p. 77-150) et dans la *Continuation* les pièces 1 à 39 (p. 321-347).

Michel de Montaigne, *Essais*, éd. Delphine Reguig, Emmanuel Naya et Alexandre Tarrête, 3 volumes, Paris, Gallimard, Folio Classique, 2009. Lire au moins : « Au lecteur », livre I, chapitres 26, 28, 29 ; livre II, chapitre 10 ; livre III, chapitres 6, 9 et 13.

Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. Frank Lestringant, Paris, Gallimard nrf, Poésie Gallimard, 1995. Lire au moins : « Misères », « Princes », « Vengeances ».

UE5 – Approche disciplinaire

Littérature française

Mme Martineau

François Rabelais, *Pantagruel*, éd. Pierre MICHEL, Gallimard, « Folio classique » (n° 387).

Jean de La Fontaine, *Fables**, éd. Pierre CLARAC et Marie-France AZEMA, Paris, Hachette, Le Livre de Poche.

*L'étude se limitera au Livre I, ainsi qu'aux textes précédant le premier recueil (*Épître à Monseigneur le Dauphin*, *Préface de La Fontaine*, *La Vie d'Ésope le Phrygien*, *À Monseigneur le Dauphin*), car leur importance est extrême.

Littérature comparée

M. Surin

Initiation au commentaire en littérature comparée

L'apprentissage de cet exercice essentiel des études de littérature comparée que nous pratiquerons tant à l'oral qu'à l'écrit se fera par l'intermédiaire d'un programme constitué d'œuvres variées et relevant de genres différents : la poésie, le théâtre et le récit.

Fiodor Dostoïevski, *Le Joueur*, traduction André Markowicz, Babel.

Emily Dickinson, *Car l'adieu, c'est la nuit*, Edition bilingue de Claire Malroux, Gallimard, « Poésie ».

Jean Genet, *Les Paravents*, Gallimard, « Folio ».

UE6 – Complément disciplinaire

Histoire, littérature et culture du Moyen Âge

Mme Martineau

L'expression « Moyen Âge », si dépréciative, recouvre un millénaire. Entre un contemporain de la première croisade, comme l'auteur de la *Chanson de Roland* (env. 1097) et un écrivain de l'immédiate après-guerre de Cent Ans, tel le poète François Villon (*Le Testament*, 1461), il y a un abîme. Le but de ce cours est de permettre aux étudiants de se retrouver dans cette immense période de notre histoire, surtout de notre histoire artistique et littéraire, et de comprendre pourquoi elle en est venue à prendre un sens si péjoratif. Des documents seront

distribués, mais la lecture de quelques « classiques » (presque tous trouvables dans des éditions peu onéreuses) est recommandée pour « débroussailler le terrain ». Notamment :

Georges Duby, *Le Chevalier, la femme et le prêtre*.

Jacques Le Goff, *Les Intellectuels au Moyen Âge*.

Régine Pernoud, *Pour en finir avec le Moyen Âge*.

Langue vivante

Voir présentation ci-dessus en UE 2, p. 10.

UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / Méthodologie (L1 – semestre 1)
Informations complémentaires sur le module transversal
« Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »

Outils et culture numériques

1. Contexte

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant-e-s de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 10 TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

2. Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage :

A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

- travailler sur la plateforme Claroline Connect
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification : <https://pix.beta.gouv.fr/>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiants, notamment en régime bloqué, contact : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr



RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

1 - CONTEXTE :

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

Public cible : Tous les étudiants de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place : dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr.

ORGANISATION DU DEUXIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 – Tronc commun Méthodologie						2	1
Méthodologie		18	Un exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 2)	Écrit 4h	Écrit 2h	2	1
UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 – Tronc commun Langues						4	1
Langue française		18	Un écrit 1h30	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18	Voir Livret UE Libres			2	1
UE3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3 – Tronc commun Culture générale						6	1
Arts et spectacles	12		Un écrit en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
Humanités		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
Culture biblique		18	Un exercice pratique	Écrit 1h30	Écrit 1h	2	1
UE4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 – Tronc commun Repères historiques						4	1
Histoire littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (coef. 1) Terminal écrit : 2h (coef. 3)	Écrit 2h	Écrit 2h	4	1
UE5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE5 – Approche disciplinaire						8	1
Littérature française	12	24	Un exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 2)	Écrit 4h	Écrit 2h	4	1
Littérature comparée	12	24	Un exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 1)	Écrit 4h	Oral	4	1
UE6	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE6 – Complément disciplinaire						6	1
Littérature médiévale		15	Terminal écrit : 2h.	Écrit 2h	Oral	3	1
Langue vivante* Au choix : ou thème-version LCE ou littérature LCE		18	Exercices notés en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1

PROGRAMMES DU DEUXIÈME SEMESTRE

UE1 – Tronc commun : Méthodologie

Méthodologie

Mme Martineau

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

UE2 – Tronc commun : Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : Mme Laferrière

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à son analyse syntaxique.

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 9-10.

LV1 – Anglais

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien

Voir semestre 1.

UE3 – Tronc commun : Culture générale

Arts et spectacles

Mme Rajchenbach

Ce cours a pour but d'étudier les liens qui unissent (ou désunissent) texte et illustration. À partir d'une approche historique et matérielle de l'illustration des premiers états du livre dans l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, nous réfléchirons à la notion de représentation, aux processus d'enrichissements réciproques ou d'autonomisation du discours littéraire et de sa figuration.

Humanités

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

Culture biblique

Responsable de l'enseignement : M. Gougelmann

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

Des fascicules comprenant des textes et des documents sont distribués en cours.

UE4 – Tronc commun : Repères historiques

Histoire littéraire

Mme Bahier-Porte

Le cours d'histoire littéraire permet d'acquérir une culture littéraire fondamentale par la lecture, ou la relecture, des œuvres les plus significatives de la période. Le cours magistral présente le contexte de publication de ces ouvrages – historique mais aussi philosophique et artistique – ainsi que l'évolution et la vitalité des genres, formes et idées dans cette riche période que l'on a qualifiée de « siècle de deux cents ans ». Le TD permettra d'accompagner les lectures des étudiant·e·s selon un calendrier précis remis en début de semestre.

Liste de lectures

Groupement de textes sur la poésie (distribué en début de semestre)

Corneille, *L'Illusion comique*

Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde. Les états et empires de la lune*

Molière, *Dom Juan*

Racine, *Phèdre*

Lafayette, *La Princesse de Montpensier*

Lesage, *Le Diable boiteux* (édition de 1707, Garnier Flammarion)

Marivaux, *La Double Inconstance*

Graffigny, *Lettres d'une Péruvienne*

Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*

Diderot, *Le Neveu de Rameau* et articles extraits de l'*Encyclopédie*

UE5 – Approche disciplinaire

Littérature française

Mme Reguig

XVII^e et XVIII^e siècle

Éditions indispensables :

Mme de Sévigné, *Lettres de l'année 1671*, éd. R. Duchêne, préface N. Freidel, Paris, Folio, Gallimard, 2012.

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, éd. P. Larthomas, Paris, Folio, Gallimard, 1984.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

Littérature comparée

Mme Bouchereau

Robinson et contre-Robinsons : l'évolution d'un mythe littéraire

Vies et aventures étranges et surprenantes de Robinson Crusoe, de York, marin... de Daniel Defoe a construit un mythe au XVIII^e siècle qui a montré depuis sa parution sa valeur d'« irradiation » selon les termes de Pierre

Brunel, l'auteur du *Dictionnaire des mythes littéraires*. Consacré sous le nom de « robinsonnade », les réécritures de ce mythe, très nombreuses au XIX^e siècle mais dans un rapport d'orthodoxie à l'œuvre originelle, accueillent dans le courant du XX^e siècle toujours plus de « contre-robinsonnades », selon le terme employé par Jean-Paul Engélibert.

Nous nous intéresserons dans ce cours au déploiement particulier de ce mythe dont la version de Tournier constitue une étape majeure. Nous compléterons l'étude de ces deux œuvres par un corpus de textes de réécritures contemporaines afin de considérer ces « mythes de substitution, susceptibles de promouvoir d'autres ethos et d'autres valeurs, vigilants et critiques à l'égard non seulement du récit de la modernité mais aussi du discours de l'anthropocène lui-même » comme Marie Cazaban-Mazerolles l'a constaté dans son étude des œuvres de Coetzee, Vonnegut, Crace et Chamoiseau.

Daniel Defoe, *Robinson Crusoe* [1719] traduit par Petrus Borel, Paris, Librairie Générale Française, Le livre de poche, 2003.

Michel Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique* [1969], postface de Gilles Deleuze, Paris, Gallimard, « Folio », 2010.

UE6 – Complément disciplinaire

Littérature médiévale

Mme Martineau

Huon Le Roi, *Le Vair Palefroi*, édition bilingue de Jean DUFOURNET, Paris, Champion, coll. « Champion Classiques », 2010.

Il s'agit d'une œuvre courte et très amusante, mais qui révèle, lors d'une lecture attentive, des aspects passablement inquiétants. Tout y finit bien, heureusement.

Il faut acheter l'édition DUFOURNET, qui comporte, en plus du *Vair Palefroi*, la fable de Phèdre dont s'est (probablement) inspiré Huon, ainsi qu'un fabliau de lui (*La Male Honte*).

Langue vivante

Voir présentation ci-dessus en UE 2, p. 17.

ORGANISATION DU TROISIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 – Transversale						5	1
Langue vivante		18	Voir Livret UE Libres			3	3
UE Libre I		18	Voir Livret UE Libres			2	2
PPP1 : présentation licence pro						Validat. s. 4	
UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 – Spécialisation Lettres						10	2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit maison (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 1)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	3
Littérature comparée	12	24	Un exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 1)	Écrit 4h	Oral	3	3
Histoire Littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (coef. 1) Terminal écrit : 2h (coef. 3)	Écrit 2h	Écrit 2h	4	4
UE3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3 – Spécialisation Langue et méthode						6	2
Stylistique		15	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
Dissertation		15	Un oral ou 1 écrit (coef. 1) Terminal écrit : 4h. (coef. 1)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	1
UE4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 – Spécialisation Linguistique						9	2
Linguistique		15	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
Langue médiévale		18	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
Latin		24	Écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1

PROGRAMMES DU TROISIÈME SEMESTRE

UE1 – Transversale

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 9-10.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV1 – Allemand, espagnol ou italien

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

UE Libre I

À choisir par l'étudiant dans le livret « Options, Crédits libres ».

PPP1

Voir descriptif ci-dessous, p. 28.

UE2 – Spécialisation Lettres

Littérature française

M. Gougelmann

Le conte fantastique en France au XIX^e siècle

Au confluent de la fantaisie hoffmannienne et du gothique anglo-saxon, le fantastique se développe en France tout au long du XIX^e siècle, traverse les courants et inspire tant les musiciens et les peintres que les écrivains. Il peut prendre des accents romantiques, réalistes ou symbolistes, peut découler d'une vision rationnelle ou bien laisser croire à des phénomènes surnaturels. Cette prolifération est rendue possible et même est favorisée par la grande plasticité thématique et stylistique de ce registre et par son extraordinaire polysémie. Cependant, dans tous les cas, le fantastique vise à déplacer les lignes phénoménologiques, déranger les certitudes, interroger les limites du savoir. Or cette mise en crise se fait au moyen de la fiction et sollicite avant tout l'imaginaire, celui de l'écrivain comme celui du lecteur, dans le droit fil de l'étymologie qu'on prête à ce mot (du latin *phantasia* : imagination ; en grec, le terme veut dire apparition). Nous étudierons l'histoire, les formes et les fonctions du fantastique et nous nous interrogerons sur le lien privilégié qu'entretient la tonalité avec le format du récit bref. Nous nous appuyerons sur différents contes, tirés pour la plupart des ouvrages suivants :

Théophile Gautier, *Contes et récits fantastiques*, éd. Buisine, Le Livre de Poche n° 6895 : « La Cafetière », « Omphale », « La Morte amoureuse », « Le Pied de momie », « Arria Marcella », « Avatar », « Jettatura ».

Prosper Mérimée, *La Vénus d'Ille et autres nouvelles*, éd. Fonyi, GF, n) 1330 : « La Vénus d'Ille », « Djoûmane », « Lokis ».

Guy de Maupassant, *Le Horla et autres récits fantastiques*, éd. Bury, Le Livre de Poche, n° 840.

Pour le premier cours, les étudiant·e·s devront avoir lu les trois premiers contes de Gautier mentionnés.

Littérature comparée

M. Monier, M. Devun

« En attendant les barbares » : le roman de l'attente dans la première moitié du XX^e siècle.

Les années qui encadrent le second conflit mondial voient l'émergence en Europe de romans qui se ressemblent et finissent par constituer ce que Pierre Michon appelle « une littérature du dilatoire » dont on s'efforcera de montrer les caractéristiques et les enjeux en étudiant trois d'entre eux.

Écrits « dans le climat de l'époque auquel n'échappe pas qui veut » (Julien Gracq), ces récits ralentis, sensibles aux paysages comme au passage du temps, orchestrent chacun à sa manière « cette longue attente qui forme tout le sujet » (Maurice Nadeau) en mettant en scène des héros contemplatifs, fascinés par la beauté du monde et terriblement angoissés par l'imminence d'une catastrophe qui ne saurait être évitée...

Ernst Jünger, *Sur les falaises de marbre* [1939], Gallimard, « L'Imaginaire ».

Dino Buzzati, *Le Désert des Tartares* [1942], Pocket.

Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes* [1951], José Corti.

Histoire littéraire

Mme Avellaneda

De la Révolution à 1900

Le cours d'histoire littéraire a pour objectif de construire une connaissance des œuvres majeures, en les situant dans leur contexte – esthétique, historique, philosophique ou politique – de création et de réception. Prenant appui sur une liste de textes canoniques, il se développera en trois temps : la première partie sera consacrée au contexte général de la création littéraire, la deuxième aux grands mouvements littéraires et esthétiques, de l'émergence du romantisme à l'esprit fin-de-siècle, et la troisième à l'évolution spécifique que connaissent les grands genres (roman, théâtre, autobiographie, poésie, essai) au XIX^e siècle.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à lire les œuvres au programme dans les éditions recommandées ci-dessous, ou dans des éditions annotées et commentées, qui les guideront dans leur lecture. Il est vivement conseillé aux étudiantes et étudiants de commencer la lecture des œuvres au programme avant le début des cours.

Liste de lectures :

Balzac, *La Duchesse de Langeais*, éd. R. Fortassier, Folio classique.

Chateaubriand, *Le Dernier Abencérage*, in *Atala, René, Le Dernier Abencérage*, éd. P. Moreau, Folio classique.

Dumas, *Pauline*, éd. A.-M. Caillet-Bianco, GF.

Stendhal, *Le Rouge et le noir*, éd. A.-M. Meininger, Folio classique.

Zola, *La Curée*, éd. F.-M. Mourad, GF.

Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, Folio.

Rimbaud, *Une saison en enfer*, in *Poésies*, éd. L. Forestier, Folio Classique.

Verlaine, *Romances sans paroles*, éd. A. Bernadet, GF

Hugo, *Ruy Blas*, éd. P. Berthier, Folio.

Musset, *Lorenzaccio*, in *Lorenzaccio, On ne badine pas avec l'amour et autres pièces*, GF.

Sand, *Histoire de ma vie*, Tome I, éd. Damien Zanone, GF. À lire : Partie I, chapitres 1 et 2, Partie II en entier.

UE3 – Spécialisation Langue et méthode

Stylistique

M. Martin-Achard

Initiation à la stylistique (I)

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à une discipline nouvelle : la stylistique. Nous aborderons ainsi progressivement les différents niveaux de l'analyse stylistique : lexical, syntaxique, prosodique, énonciatif, figural et textuel, ainsi que des notions de versification et de rhétorique. Le cours portera sur un ensemble d'extraits de textes distribués en début de semestre.

Dissertation

Initiation à la dissertation générale

Première étape : de la lecture du sujet à l'élaboration d'une problématique littéraire.

UE4 – Spécialisation linguistique

Linguistique

M. Pitavy

Le verbe, du morphème au constituant : Ce semestre sera consacré à l'étude linguistique du verbe, suivant une approche qui s'intéressera successivement à son organisation morphologique (qu'est-ce qu'une flexion ? forme simple, forme composée, auxiliaires, semi-auxiliaires), au rôle et aux valeurs sémantiques des morphèmes employés dans la conjugaison (les catégories du verbe : personne, temps, modalité, aspect, et diathèse) et aux relations syntaxiques qu'entretient le verbe, comme constituant, avec ses compléments (transitivité, rôles sémantiques, ergativité).

Langue médiévale

M. Manen

Ce semestre sera consacré à une introduction au français médiéval. Le but est de pouvoir faire l'étude descriptive d'un texte tout en tenant compte des rapports de certains éléments avec la langue d'origine (latin, langues germaniques) et les états postérieurs de la langue (moyen français, français moderne).

Diachronie : principes généraux de l'évolution des langues (économie linguistique, analogie, formes héritées, formes empruntées), origines du français, place du latin, des langues romanes, grandes périodes.

Synchronie : présentation dans les grandes lignes de la situation de l'ancien français (dialectes), morphologie et syntaxe de base pour l'étude grammaticale de la phrase :

- morphologie : la déclinaison nominale et adjectivale.
- syntaxe : le syntagme nominal (SN), le complément du nom (CDN). L'emploi des déterminants.

Lexicologie : étude synchronique et diachronique des principales unités lexicales du texte (étymologie, formation, évolution sémantique, famille de mots en français et dans d'autres langues romanes).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

Texte au programme (à acquérir pour l'étude grammaticale et la préparation de la traduction) : *Tristan* de Béroul dans *Tristan et Yseut : les poèmes français. La saga norroise*, édition bilingue de D. Lacroix & Ph. Walter, Paris, Livre de Poche, 1989, Collection « Lettres gothiques ».

NB : acquérir la référence demandée, le texte pouvant varier considérablement d'une édition à l'autre.

Latin

Mme Garambois

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

ORGANISATION DU QUATRIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 – Transversale						7	1
Langue vivante		18	Voir Livret UE Libres			3	3
UE Libre II		18	Voir Livret UE Libres			2	2
PPP2		5,5 + Cap Avenir				2	2
UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 – Spécialisation Lettres						10	2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit à la maison (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 1)	Écrit 4h	Écrit 4h	3	3
Littérature comparée	12	18	1 exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 1)	Écrit 4h	Oral	3	3
Histoire Littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (coef. 1) Terminal écrit : 2h (coef. 3)	Écrit 2h	Écrit 2h	4	4
UE3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3 – Spécialisation Langue et méthode						4	2
Stylistique		15	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Dissertation		15	- Un oral ou un écrit (coef. 1) - Terminal écrit : 4h (coef. 1)	Écrit 4h	Écrit 4h	2	1
UE4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 – Spécialisation Linguistique						9	2
Linguistique		15	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	2
Littérature médiévale	12		Terminal écrit : 3h	Écrit 3h	Oral	2	4
Langue médiévale		18	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	2	
Latin		24	Écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	3

PROGRAMMES DU QUATRIÈME SEMESTRE

UE1 – Transversale

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 9.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV1 – Allemand, espagnol ou italien.

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

UE Libre II

À choisir par l'étudiant dans le livret « Options, Crédits libres ».

PPP2

Voir descriptif ci-dessous, p. 28.

UE2 – Spécialisation Lettres

Littérature française

Mme Kieffer

XX^e-XXI^e siècles

L'apprentissage au féminin

Nous entreprendrons dans ce cours une traversée de la littérature des XX et XXI^e siècles en suivant le fil directeur de l'écriture autobiographique et en centrant la focale sur les récits d'apprentissage au féminin. En lisant d'abord *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir, puis *Mémoire de fille*, d'Annie Ernaux, nous croiserons des perspectives spécifiquement littéraires et esthétiques avec des enjeux culturels et sociaux plus larges, d'un siècle à l'autre.

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* [1958], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.

Annie Ernaux, *Mémoire de fille* [2016], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2018.

Une bibliographie critique sera proposée au début du semestre pour vous accompagner dans vos lectures.

Littérature comparée

Mme Schweitzer

Le mariage, une aventure comique

Aventure plaisante et aventure théâtrale, le mariage a fait le bonheur des auteurs de comédies. Outre des intrigues riches en rebondissements, ce motif permet de représenter la société contemporaine et notamment d'interroger le rôle des femmes. Le thème du mariage se prête ainsi à une étude dramatique et dramaturgique des œuvres, et invite à une réflexion sur la caractérisation des personnages.

Shakespeare, *Beaucoup de bruit pour rien*, GF, éd. bilingue.

Molière, *L'École des femmes*, toute édition dont les vers sont numérotés convient ; la pièce est téléchargeable :

http://www.toutmoliere.net/IMG/pdf/ecole_des_femmes.pdf

Goldoni, *La Locandiera*, Gallimard, Folio bilingue.

Histoire littéraire et lectures

Mme Lloze

A. Jarry, *Ubu roi*

J. Genet, *Les Bonnes*

R. Char, *Fureur et mystère*

V. Rouzeau, *Pas revoir* suivi de *Neige rien*

A. Camus, *La Chute*

M. Duras, *La Douleur*

M. Tournier, *Le roi des Aulnes*

P. Modiano, *Villa triste*

S. Germain, *Le Livre des nuits*

S. Schwartz-Bart, *Pluie et vent sur Télumée miracle*

UE3 – Spécialisation Langue et méthode

Stylistique

M. Martin-Achard

Initiation à la stylistique (II)

L'objectif de ce cours est d'exercer la pratique du commentaire stylistique. Nous mettrons à profit les notions abordées au semestre précédent pour étudier la représentation de la parole intérieure, de la langue populaire, de l'oralité et de la subjectivité dans un texte. Nous étudierons les différents types de texte, la tonalité et les registres, l'énonciation autobiographique et l'écriture des sentiments. Le cours portera sur *Les Rêveries du promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau, auxquelles s'ajouteront un ensemble d'extraits pour les quatre premières séances.

Texte : Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, édition Érik Leborgne, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2012.

Dissertation

Initiation à la dissertation générale

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

UE4 – Spécialisation linguistique

Linguistique

Mme Laferrière

Au-delà de la phrase

Le cours de linguistique de ce semestre nous permettra de nous aventurer en dehors du strict cadre de la phrase, domaine traditionnel de l'exploration linguistique, pour envisager les relations qu'elle entretient au niveau aussi bien intralinguistique (celles du co-texte au sens large et de l'organisation textuelle de l'énoncé) qu'extralinguistique, renvoyant au contexte (situation d'énonciation, co-énonciateurs, participants) et aux enjeux de la communication (analyse du discours, actes de langage, dimension pragmatique).

Langue médiévale

M. Pitavy

Ce semestre nous permettra d'approfondir l'étude grammaticale de la langue médiévale.

En diachronie, outre l'histoire des mots rencontrés dans le texte d'étude, nous aborderons l'opposition entre évolution populaire (formes héritées) et emprunts savants et la réfection (savante, morphologique et/ou graphique), formes concurrentes, doublets.

- morphologie : étude synchronique du présent de l'ind. et du subj. ; du passé simple (indicatif) et de l'imparfait du subj.

- syntaxe : Le syntagme verbal (SV). L'emploi des pronoms personnels. L'emploi du subjonctif.

Lexicologie : étude synchronique et diachronique des principales unités lexicales du texte (étymologie, formation, évolution sémantique, famille de mots en français et dans d'autres langues romanes).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

Texte (étude grammaticale, traduction) : *Tristan* de Béroul dans *Tristan et Yseut : les poèmes français. La saga norroise*, édition bilingue de D. Lacroix & Ph. Walter, Paris, Livre de Poche, 1989, Collection « Lettres gothiques ».

Littérature médiévale

Mme Martineau

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*, éd. Wendelin FOERSTER, trad. Michel ROUSSE, Paris, GF Flammarion (n° 569).

Pour beaucoup de critiques, c'est l'œuvre la plus *achevée* de Chrétien. C'est également dans ce roman qu'apparaît *le premier chevalier errant* de l'histoire littéraire et que, sur ses traces, le lecteur pénètre dans la forêt de Brocéliande.

Bien que ce ne soit pas la plus récente, il est recommandé d'acheter l'édition FOERSTER car elle comporte en annexe le texte d'*Owein et Lunet*, version médiévale *galloise* (et bien plus archaïque) de l'histoire. La comparaison avec le texte de Chrétien est éclairante.

Achat et lecture vivement recommandés :

Le Chevalier de la Charrette, de Chrétien de Troyes.

Latin

Mme Garambois

Suite de l'apprentissage : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol.1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche)

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

Objectifs

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Déroulement du module (5h30 en groupe, 2h Cap Avenir)

Étape 1 : Enseignant·e en groupe (environ 12 étudiant·es par groupe)

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant·e·s et distribution des fiches.
- Présentation du Mooc 7 « Trouver le job de mes rêves »

Étape 2 : Cap Avenir (2h)

- CM (1h) de présentation sur la filière et ses débouchés
- Atelier de recherche documentaire en groupe (1h) sous la conduite d'un·e professionnel·le de l'orientation. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

Étape 3 : Enseignant·e en groupe Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

- Réalisation d'une interview

- Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel. Selon la disponibilité des professionnels, l'interview peut se faire directement, par e-mail ou par webcam.

- Séance facultative : Cap Avenir (2h)

Atelier de préparation au CV et à la rédaction d'une lettre de motivation. Cet atelier ne sera pas évalué.

Étape 4 : Enseignant·e en groupe (en fin de semestre)

- Un oral

Chaque étudiant·e présente son projet oralement en dix minutes environ, éventuellement avec un support visuel (PowerPoint).

- Un écrit (remis à l'enseignant·e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse en une page recto verso minimum où l'étudiant·e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 2 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant·e (points de pénalités pour absences non justifiées)
- la séance de présentation orale rendant compte de la démarche entreprise
- la synthèse écrite

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant·e responsable de semestre ou d'année.

Pas d'examen de rattrapage.

ORGANISATION DU CINQUIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 – Spécialité Lettres						9	2
Littérature française							
-cours A : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s.	12	6	Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h, commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef. 1) et 1 terminal écrit commun : 4h (coef. 2)	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours	2	2
-cours B : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s.	12	6	Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h, commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef.1) et 1 terminal écrit commun : 4h (coef. 2)	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours	2	2
-cours C : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s.	12	6	Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h, commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef. 1) et 1 terminal écrit commun : 4h (coef. 2)	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours	2	2
Littérature comparée	12	12	Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 2)	Écrit 4h	Oral	3	3
UE2 –A	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 A – Module Premier degré						9	2
Grammaire et didactique de la langue		24	- travaux écrits	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
Synthèse de documents		18	- un écrit ou un oral (coef. 1) - terminal écrit : 2h30 (coef. 1)	Écrit 2h30	Écrit 2h30	3	1
Culture générale		18	- Oral et tests de connaissance	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
UE2 – B	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 B – Module Second degré						9	2
Histoire de la langue	12	12	Écrits en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
Littérature médiévale	12	6	Écrits en cours de semestre	Écrit 2h30	Écrit 2h	3	1
Latin	6	18	Écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1

UE3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3- Langue vivante		18	Voir Livret UE Libres			3	1
UE4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 – Option 1 cours						3	1
Littérature comparée option	12	6	Écrit maison	Écrit 2h.	Écrit maison	3	
Stylistique option	12	6	Écrit ou oral	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	
UE5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE5 – Préprofessionnalisation Au choix :						6	1
<i>Ou</i> Premier degré : -Histoire du système éducatif	18		Écrit maison 1 écrit 1h (coef.1)	Écrit	Oral	3	
-Mathématiques		18	1 écrit 1h en fin de semestre coef.1 + terminal écrit 1h (coef. 2)	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	
<i>Ou</i> Second degré : - Histoire et théorie des genres	12	6	Terminal écrit : 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	4	
- Initiation à la Recherche (Séminaire spécifique. Du Master2 R de Lettres)			Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	
<i>Ou</i> FLE						6	

PROGRAMMES DU CINQUIÈME SEMESTRE

UE1 – Spécialité Lettres

Littérature française

Cours A, B et C à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

Mme Rajchenbach

Pierre de Ronsard, *Discours des misères de ce temps*

Quelle place pour le poète pris au cœur des conflits religieux et poétiques de son époque ? Le poète possède-t-il quelque influence sur la politique d'un monarque confronté à la montée des dissensions religieuses dans son Royaume ? La parole poétique peut-elle s'ancrer dans l'histoire ? Les *Discours des misères de ce temps*, publiés essentiellement en 1562-1563, marquent l'investissement politique volontariste d'un poète n'hésitant pas à s'engager dans les polémiques entre catholiques et protestants, à l'orée des guerres de religion. Le cours s'attachera à lire ces textes en les réinscrivant dans le contexte tumultueux d'une guerre civile, tout en réfléchissant à l'invention d'une nouvelle forme poétique qui permette de repenser le rôle du poète dans la cité.

Pierre de Ronsard, *Discours. Derniers vers*, éd. Yvonne Bellenger, Paris, GF Flammarion, 1979 (textes p. 51-154)

Les étudiant·e·s doivent avoir lu l'ouvrage pour le premier cours et l'apporter à chaque séance.

Lectures de Ronsard : « Discours des misères de ce temps », éd. Emmanuel Buron et Julien Gœury, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2009.

LOMBART Nicolas, THOREL Mathilde, POUHEY-MOUNOU Anne-Pascale, *Ronsard. Discours des misères de ce temps*, Paris, Atlande, 2009.

Littérature du XVII^e siècle

Mme Reguig

« La colère suffit et vaut un Apollon », Boileau et l'indignation sublime

Au milieu des années 1650, le jeune et turbulent Nicolas Boileau-Despréaux s'engage dans l'écriture poétique par la voie de la satire qu'il pratiquera toute sa vie. Le genre lui permet d'exprimer, avec verve et humour, une colère poétique qui refuse les compromissions auxquelles se livrent les auteurs de son temps qui flattent avec emphase ou se perdent dans les petites pièces mondaines. Dans les *Satires*, le poète ridiculise, en les citant nommément, bien des puissants, académiciens, archevêques, auteurs gratifiés par le mécénat royal : Boileau devient un danger public en ce qu'il semble s'émanciper de tout respect à l'égard des hiérarchies et pouvoirs sociaux. En réalité, à travers ces noms d'auteurs, Boileau attaque des positions esthétiques : l'ambition de la satire est de prendre pour objet la littérature elle-même et de dessiner un idéal que les quatre chants de l'*Art poétique* désigneront par le mot de « sublime ».

Corpus (lecture indispensable avant le début du cours) : *Satires, Art poétique*, éd. J.-P. Collinet, Paris, Gallimard, 1985.

Littérature du XVIII^e siècle

Mme Bahier-Porte

Le philosophe et le musicien – Diderot, *Le Neveu de Rameau*

Le Neveu de Rameau est une œuvre singulière, sans doute rédigée dès 1761, jamais publiée du vivant de Diderot, qui y règle ses comptes grâce au genre plastique de la satire. Elle relate une conversation énergique entre le philosophe, « Moi », et « Lui », Rameau, neveu du célèbre musicien, marginal et cynique. Renouvelant profondément le dialogue philosophique, tendant à la pantomime théâtrale, le texte permet d'aborder les questions essentielles de son temps : le Beau, la morale, l'argent, l'éducation des enfants, la vie en société sans jamais trancher entre les deux visions du monde qui s'affrontent.

Édition : Diderot, *Le Neveu de Rameau*, éd. Jean-Claude Bonnet, Garnier Flammarion, 2013.

Littérature du XIX^e siècle

M. Gougelmann

Jules Laforgue, ou la « poésie nouvelle »

Hanté par le « besoin d'échapper à l'ennui », Jules Laforgue (1860-1887) conçoit l'art comme le lieu où combattre les conventions stérilisantes, les normes éthiques et esthétiques et les idées toutes faites. Ennemi de la redite, pourfendeur de clichés, rétif aux contraintes autres que celles fixées par lui-même, le poète iconoclaste choisit la nuit contre le jour, le rire contre la pompe, et célèbre « l'éphémère » et « l'anarchie même de la vie ». Ce goût du neuf et de la marge remet en cause les formes discursives communes et instituées : il s'agit de « saigner le Silence, // secouer l'exil des causeries » (« Complaintes sur certains ennuis ») et, en se jouant des « mots de la tribu » (Mallarmé), faire entendre une parole indépendante, unique et créative. L'œuvre de Jules Laforgue pose la question de la singularité et de la modernité poétique. Elle interroge la possibilité effective de s'émanciper des traditions littéraires et de l'usage courant du langage. La lecture de certains poèmes nous permettra donc de réfléchir à cet effort d'originalité tout en montrant qu'il s'inscrit dans un moment de l'histoire littéraire, moment « symboliste », marqué par le souci profond d'un renouvellement de l'expression et des représentations. Le recueil sur lequel nous nous appuyons est :

Jules Laforgue, *L'Imitation de Notre-Dame la Lune. Des Fleurs de bonne volonté. Derniers vers*, Poésie/Gallimard.

Littérature du XX^e siècle

Mme Lloze

La Modernité poétique : un « lyrisme de la réalité » ?...

À travers une analyse des œuvres d'Apollinaire et de Sacré, nous interrogerons la notion de modernité. Et plus précisément les manières (en vers comme en prose poétique) qu'a l'écriture lyrique d'explorer et de « redéfinir » la subjectivité, l'identité, comme ses capacités à donner à voir les métamorphoses sociales et culturelles autant qu'à révéler les imaginaires nouveaux des XX et XXI. On s'attardera ainsi sur la notion, chère à Apollinaire comme à Sacré, de « poésie de circonstance », et tout particulièrement sur le rapport au paysage (urbain, industriel, naturel, ...) généré ici.

Apollinaire, *Alcools*

Sacré, *Figures qui bougent un peu*

Littérature comparée

M. Clavaron

Destinées féminines dans le cadre du naturalisme européen

La parution de *L'Origine des espèces* de Darwin (1869) entraîne un renoncement à l'idée d'un monde gouverné par la Providence, ce qui génère un nouveau questionnement sur la nature des forces qui régissent l'existence humaine. La vie des femmes, dont la « promotion littéraire » est assurée par le réalisme et le naturalisme selon Gérard Gengembre, est-elle régie par des facteurs psychologiques et sociaux ou livrées au hasard, ou encore le jouet d'autres puissances que l'on pourrait appeler le destin ? C'est à ce type d'interrogation que nous convieront les romans d'Émile Zola et de Thomas Hardy étudiés.

Émile Zola, *Nana* [1880], Gallimard, « Folio classique ».

Thomas Hardy, *Tess d'Urberville* [1891], traduction Madeleine Rolland, Le Livre de Poche.

Voir aussi la filmographie : Jean Renoir, *Nana* (1926), Jean Godard, *Vivre sa vie* (1962), Roman Polanski, *Tess* (1979).

UE2 A – Module Premier degré

Grammaire et didactique de la langue

Mme Laferrière

Ce cours propose une préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE (deuxième partie : « Connaissance de la langue ») en faisant alterner révisions méthodiques en langue française et entraînements à l'épreuve-type (questions orthographiques, morphosyntaxiques, lexicales...).

Quelques éléments bibliographiques :

- Kannas Claude, *Bescherelle. L'orthographe pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte (dir.), *Bescherelle. La conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Mercier-Leca Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, 2^{ème} édition, Armand Colin, « Coursus », 2010.
- Pellat Jean-Christophe (dir.), *Quelle grammaire enseigner ?*, Paris, Hatier, 2009.

Synthèse de documents

M. Bouamda

Préparation à l'épreuve de synthèse du CRPE à partir de textes portant sur des thèmes divers et permettant d'aborder quelques problématiques de la culture générale.

Culture générale

M. Blandin

Ce cours a pour but un renforcement de la culture générale des étudiant·e·s. Il sera particulièrement utile à celles et ceux qui se destinent à passer les concours d'enseignement, notamment aux futur·e·s professeur·e·s des écoles ; on s'attachera à travailler sur des sujets que ces dernier·e·s pourront être amené·e·s à enseigner. Ce cours est également recommandé à toutes celles et tous ceux qui préparent un concours administratif.

UE2 B – Module Second degré

Histoire de la langue

M. Manen

Texte : *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres gothiques », 1992.

Étude grammaticale : Le groupe nominal.

- Morphologie en diachronie : Formation des morphèmes flexionnels et des alternances de bases.
- Syntaxe : L'emploi des possessifs. L'emploi des démonstratifs.
- Phonétique : Évolution spontanée des voyelles. Évolution spontanée des consonnes finales. Sonorisation et spirantisation des consonnes intervocaliques. La vocalisation de [l] implosif et l'évolution conditionnée de la voyelle précédente. La nasalisation.
- Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables (prog. à préciser).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

Littérature médiévale

Mme Martineau

Marie de France, *Lais*, éd. Karl WARNKE, trad., présent. et notes de Laurence HARF-LANCNER, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres Gothiques ».

Achat et lecture fortement recommandés :

Lais féeriques des XII^e et XIII^e siècles, éd. Alexandre MICHA, Paris, Flammarion, coll. « GF-Flammarion ».

Certains de ces *Lais*, anonymes, traitent parfois du même sujet que ceux de Marie de France (par exemple, le loup-garou). La lecture comparée des deux versions est très utile.

Latin

Mme Canellis

Poursuite de l'apprentissage.

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

UE3 – Langue vivante

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 9.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-ccerl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV1 – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

UE4 – Option

Au choix :

Littérature comparée

Mme Schweitzer

Des dieux et des hommes

Des dieux qui jouent aux humains, bouleversent leurs vies et s'amuse de leurs aventures : c'est le sujet de deux comédies, de Shakespeare et de Molière. Ces métamorphoses permettent le divertissement des dieux, qui se plaisent à railler les prétentions et les défauts des hommes, mais aussi des spectateurs. La scène comique associe un bénéfice spectaculaire, avec le plaisir des jeux scéniques et verbaux, à une dimension morale grâce au miroir ainsi tendu aux spectateurs.

Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été*, Gallimard, « folio théâtre ».

Molière, *Amphitryon*, toute édition convient.

OU

Stylistique

M. Martin-Achard

La vie psychique dans le roman contemporain

Nous étudierons la représentation de la vie psychique de personnages fictionnels dans des romans contemporains (Despentes, Kerangal, Lenoir, Mauvignier, Mouawad, NDiaye). Nous verrons la richesse aussi bien des contenus de vie mentale figurés que des modes de représentation de cette intériorité (monologue intérieur, style indirect libre, point de vue, etc.). Ce cours nous permettra de nous interroger sur la persistance de cette notion d'intériorité aujourd'hui dans un paradigme qui n'est plus celui du roman psychologique.

Un regroupement de textes sera distribué lors de la première séance.

UE5 – PRÉPROFESSIONNALISATION

OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE L3 LETTRES & LLCER INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Semestre 5 :

CM (18 h), « Histoire du système éducatif », M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...)

Contrôle des connaissances : travail à la maison ; rattrapage : un oral.

TD (18 h), Mathématiques, Mme Canon

Contrôle des connaissances : continu : un écrit (coef. 1) + un terminal écrit (coef. 2)

Bloqué : écrit 1 h ; Rattrapage : écrit 1 h

Semestre 6 :

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.

- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**

- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

Procédure administrative

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

Option préprofessionnalisation enseignement du 2nd degré (PCL)

Histoire et théorie des genres

Mme Kieffer

Le but de ce cours est de comprendre la hiérarchisation des œuvres telle qu'elle s'opère historiquement selon des catégories de genres (de la *Poétique* d'Aristote aux débats contemporains sur l'éventuelle agonie des genres), de discerner les principaux critères de classification dans leur dimension descriptive et prescriptive et de mettre à l'épreuve, à l'aide d'exemples tirés d'un corpus proprement littéraire, la pertinence des lignes de partage théoriquement établies.

Lecture conseillée pour commencer :

Dominique Combe, *Les Genres littéraires*, Hachette supérieur, « Contours littéraires », 1992.

Initiation à la Recherche (Séminaire spécifique du Master 2 Recherche)

Séminaire spécifique du laboratoire IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) – date à venir

Temporalités littéraires

Comme donnée de l'écriture, le temps est à la fois cadre et matière de son déploiement. Le séminaire de l'IHRIM se propose de mener une réflexion, ouverte dans de multiples directions, sur le traitement du temps dans les textes littéraires. Sur des corpus allant du XVI^e au XIX^e siècle, on s'interrogera ainsi sur la question de la représentation fictionnelle du temps, en particulier dans son rapport éventuel avec la représentation de la chronologie historique, mais aussi sur la question du rythme de la fiction et sur l'expérience proprement poétique de la temporalité.

Responsable : Delphine Reguig (delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)

Option FLE

Voir le descriptif plus bas dans le dans le livret p. 51-55.

ORGANISATION DU SIXIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 – Spécialité Lettres						9	2
Littérature française - <i>cours A</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s. - <i>cours B</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s. - <i>cours C</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s.	12	6	Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h, commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef. 1) et 1 terminal écrit commun : 4h (coef. 2) 1 écrit à rendre (coef.1) et 1 terminal écrit commun : 4h (coef.2)	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours	2	2
	12	6	Exercice pratique (coef. 1) - terminal écrit : 4h, commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef.1) et 1 terminal écrit commun : 4h (coef.2)	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours	2	2
	12	6	Exercice pratique (coef. 1) - terminal écrit : 4h, commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef.1) et 1 terminal écrit commun : 4h (coef.2)	1 écrit : 4h, commun aux 5 cours	2	2
Littérature comparée	12	12	Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h (coef. 2)	Écrit 4h	Oral	3	3
UE2 -A	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 A- Module Premier degré						9	2
Grammaire et didactique de la langue		24	Travaux écrits	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
Culture générale		18	Oral et tests de connaissance	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
Mathématiques		18	Écrit en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3	1
UE2 - B	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 B- Module Second degré						9	2
Histoire de la langue	12	12	Écrits en cours de semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1
Linguistique		12	Écrits en cours de semestre	Écrit 2h	Oral	2	1
Stylistique		12	Écrits en cours de semestre	Écrit 2h	Oral	2	2
Latin	6	18	Écrits 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
UE3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3 – Langue vivante		18	Voir Livret UE Libres			3	1
UE4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 – Option (1 cours au choix)						3	1
Littératures et cultures	12	6	1 écrit ou 1 oral en cours de semestre	Oral	Oral	3	
OU						3	
Linguistique option	12	6	Contrôle continu	Écrit 2h	Écrit 2h		

UE5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE5 - Préprofessionnalisation (3 possibilités : 1 ^e degré, 2 ^e degré, FLE)						6	1
Ou Premier degré Stage 20 h et TD accompagnement de stage		10	Rapport de stage	Rapport de stage	0	4	4
Ou Second degré 1- Histoire et esthétique du théâtre + 2- Stage enseignement et accompagnement de stage OU Initiation à la Recherche (Séminaire spécifique. du Master 2 de Lettres)	12	6 10	Terminal écrit : 2h Un écrit	Écrit 2h Un écrit à rendre après le séminaire	Écrit 2h Reprise de l'écrit	2 2	4
Ou FLE			Voir descriptif ci-après			4	4
Au choix : PPP3 Ou Option non choisie en UE4						2	2

PROGRAMMES DU SIXIÈME SEMESTRE

UE1 – Spécialité Lettres

Littérature française

Cours A, B et C à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

Mme Rajchenbach

Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire* :

« Pour ce coup je ne voudrais sinon entendre comme il se peut faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelque fois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent [...]. » Telle est la question qui inaugure le brûlot rédigé par un jeune parlementaire au cœur du XVI^e siècle, qui sert de support à la réflexion des monarchomaques à travers les siècles et qui résonne encore à nos oreilles. Nous nous pencherons sur un texte qui soulève à la fois des questions d'histoire des idées (qu'est-ce qui permet l'exercice du pouvoir tyrannique d'un seul face à tout un peuple ?), de renouvellement des genres littéraires, autour du discours, et de réflexion sur la langue française.

La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, éd. Simone Goyard-Fabre, Paris, GF Flammarion, 1983. Les étudiant·e·s doivent avoir lu l'ouvrage pour le premier cours et l'apporter à chaque séance.

- GUERRIER Olivier, BOULET Michaël, THOREL Mathilde, *La Boétie. De la servitude volontaire ou Contr'un*, Paris, Atlande, 2015.

- KNOP Déborah et BALSAMO Jean, *De la servitude volontaire. Rhétorique et politique en France sous les derniers Valois*, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2014.

Littérature du XVII^e siècle

Mme Reguig

Fable merveilleuse et aventure politique au XVII^e siècle

À la toute fin du XVII^e siècle, alors que son rayonnement décline, Louis XIV confie à Fénelon le soin d'instruire son petit-fils, le duc de Bourgogne. Fénelon sublime sa tâche pédagogique en offrant au futur roi une narration en forme de fable homérique. Entre l'épopée et le roman, son œuvre raconte les aventures du jeune Télémaque, parti à la recherche de son père, Ulysse, et accompagné de Mentor, incarnation de la parfaite Sagesse. Le voyage initiatique se transforme en itinéraire spirituel. En recourant à l'allégorie, Fénelon donne à lire les leçons politiques fondamentales qui doivent permettre au futur roi de gouverner avec justice et clairvoyance.

L'étude sera consacrée à l'œuvre de Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, éd. J. Le Brun, Folio, Gallimard, 1995 (lecture indispensable avant le début du cours).

Littérature du XVIII^e siècle

Mme Bahier-Porte

Beaumarchais, du rire aux larmes

Plaidant pour le retour à la « franche gaieté » au théâtre où les larmes ont remplacé le rire avec l'avènement du « genre sérieux », Beaumarchais donne *Le Barbier de Séville* en 1775. Le mariage du comte Almaviva et de Rosine constitue toutefois moins le dénouement de la comédie que le début d'un « roman de la famille Almaviva » qui se poursuit avec *Le Mariage de Figaro* (1784) puis *La Mère coupable* (1792). L'étude des deux dernières pièces de cette « trilogie » permettra de comprendre l'évolution du genre comique au XVIII^e siècle et surtout la manière dont Beaumarchais envisage la comédie, qu'elle soit « gaie » ou « sérieuse », comme un observatoire des aspirations humaines aux prises avec la société, l'histoire, les passions et les désirs.

Toute édition convient. L'édition Folio (éd. P. Larthomas, 1984) a l'intérêt de réunir les deux pièces étudiées, l'édition Garnier Flammarion, plus ancienne (éd. R. Pomeau, 1965) réunit les trois pièces. Il est vivement conseillé, en tout état de cause, de lire *Le Barbier de Séville*.

Littérature du XIX^e siècle

M. Roulin

« Le roman, le je » : fables romantiques de la personne

Dans de courts récits à la première personne, entre confession et introspection douloureuse, les romantiques ont exploré les tourments du « moi ». Tourments d'un moi livré à l'éros et à la mélancolie, engagé dans un corps-à-corps avec les pulsions de mort, habité par la nostalgie de l'enfance et du passé perdu, confronté à la violence d'une société aliénante et hanté par la peur de la désagrégation de l'individu. C'est dans cette perspective et dans une réflexion sur la poétique du récit personnel, sur « le roman, le je » (Ph. Forest), aux frontières de l'autobiographie et de ce qu'on a appelé plus récemment l'autofiction que nous aborderons quatre œuvres majeures du romantisme français.

Textes :

- François-René de CHATEAUBRIAND, *René*, éd. J.-Cl. Berchet, GF
- Benjamin CONSTANT, *Adolphe*, éd. J.-M. Roulin, GF.
- Claire de DURAS, *Ourika*, éd. B. Craveri, GF.
- Gérard de NERVAL, *Sylvie* dans *Les Filles du feu*, éd. J. Bony, GF.

Littérature du XX^e siècle

Mme Kieffer

Littérature exposée, littérature adressée : autour d'Olivia Rosenthal

Ce cours se présente comme une étude de cas, pour une introduction à des enjeux fondamentaux de la littérature française contemporaine. Il est centré sur le travail d'Olivia Rosenthal (1965-), qui associe écriture narrative, écriture essayistique à tendance autobiographique, récits de témoignages, et enfin, résidences d'artiste et performances publiques. Cette plasticité essentielle pose la question des *lieux* de la littérature aujourd'hui (notamment lorsqu'elle naît hors du livre), et de ses *media* – de l'écriture à la voix, de la fiction à l'entretien inspiré des méthodes de la sociologie.

Liste de lectures :

- Olivia Rosenthal, *Que font les rennes après Noël ?* [2010], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2012.
- Olivia Rosenthal, *Ils ne sont pour rien dans mes larmes*, Paris, Verticales. coll. « Minimales », 2012.

Une bibliographie critique sera proposée au début du semestre pour vous accompagner dans vos lectures.

Littérature comparée

Mme Schweitzer

Amours romanesques au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle

L'amour est un sujet de roman aussi célèbre que convenu, susceptible d'émouvoir aux larmes ou d'ennuyer à périr. Le cours se propose de réfléchir à ce thème à partir d'un corpus composé de textes romanesques, aux deux sens du terme, *Raison et Sentiments* de Jane Austen et *Corinne* de Mme de Staël. On se demandera comment il est représenté à une époque qui est à la fois celle de l'essor du genre et du triomphe de la sensibilité et du sentiment moral, deux notions aux implications éthiques et esthétiques.

- Jane Austen, *Raison et Sentiments*, Christian Bourgois, « 10/18 ».
- Mme de Staël, *Corinne*, Gallimard, « Folio »

UE2-A Module Premier degré

Grammaire et didactique de la langue

Mme Laferrière

Ce cours propose une préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE (deuxième partie : « Connaissance de la langue ») en faisant alterner révisions méthodiques en langue française et entraînements à l'épreuve-type (questions orthographiques, morphosyntaxiques, lexicales...).

Quelques éléments bibliographiques :

- Kannas Claude, *Bescherelle. L'orthographe pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte (dir.), *Bescherelle : la conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Mercier-Leca Florence, 35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés, 2ème édition, Armand Colin, coll. "Cursus", 2010.
- Pellat Jean-Christophe (dir.), *Quelle grammaire enseigner ?*, Paris, Hatier, 2009.

Culture générale

Mme Rajchenbach

Ce cours a pour but un renforcement de la culture générale des étudiant-e-s. Il sera particulièrement utile à celles et ceux qui se destinent à passer les concours d'enseignement, notamment aux futur-e-s professeur-e-s des écoles ; on s'attachera à travailler sur des sujets que ces dernier-e-s pourront être amené-e-s à enseigner. Ce cours est également recommandé à toutes celles et tous ceux qui préparent un concours administratif.

Mathématiques

Mme Canon

Ce cours fait suite à celui offert dans le cadre de la préprofessionnalisation au semestre 5. Préparation au concours du CRPE et au métier de professeur des écoles.

UE2 – B Module Second degré

Linguistique

M. Pitavy

On admet généralement que la lexicologie est constituée de l'ensemble des approches du fonctionnement des unités lexicales de la langue, les lexèmes. Ceux-ci peuvent être appréhendés du point de vue de leur forme (morphologie), de leur signification (sémantique), mais aussi par rapport aux relations qu'ils entretiennent avec la phrase et le discours.

L'étude du lexique sera menée au cours du semestre du niveau du morphème à celui du syntagme et s'appuiera sur les acquis des principales théories de la linguistique contemporaine, dont les outils feront l'objet d'application sur des corpus variés.

Bibliographie indicative :

- Éluerd, R, *La lexicologie*, Paris, PUF, (« Que sais-je ? » n° 3548), 2000.
- Gardes-Tamine, J., « Introduction à la lexicologie », *L'Information grammaticale* n°15-17.
- Kleiber, G., *La Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris, Presses universitaires de France, 1990.
- Lehman, A. & Martin-Berthet, F., *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod, 1998.
- Lyons, J., *Semantics I*, Cambridge University Press, 1977 ; tr. fr. *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1978.
- Mortureux, M.F., *La Lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES, coll. « Campus », 1997.
- Niklas-Salminen, A., *La lexicologie*, Paris, Colin « Cursus », 1997.
- Picoche, J., *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan, 2ème éd., 1992.
- Polguère, A., *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*, Presses de l'Université de Montréal, 2013.

Histoire de la langue

M. Pitavy

Texte : *Le Roman d'Eneas*, édition critique, traduction, présentation et notes d'Aimé Petit, Paris, Le Livre de Poche, collection « Lettres gothiques », 1997.

Étude grammaticale : Le groupe verbal.

- Morphologie : Formation des morphèmes désinentiels des verbes aux présents de l'ind. et du subj. et à l'imparfait de l'ind. ; formations des alternances de bases aux présents de l'indicatif et du subjonctif ; formation du futur et du conditionnel.

- Syntaxe : La négation, L'emploi du subjonctif.

- Phonétique : Palatalisations et fausses palatalisations. Évolutions conditionnées des voyelles sous l'influence d'un phonème palatal.

- Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables (prog. à préciser).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

Stylistique

Mme Laferrière

Jeux stylistiques

Parodies, pastiches, défigements d'énoncés figés : ce sont différentes formes de détournements textuels et stylistiques qui seront analysées dans ce cours, à travers l'étude d'extraits de genres variés (théâtre, récit, poésie, textes brefs humoristiques...).

Les textes étudiés seront distribués en cours.

Latin

Mme Canellis

Poursuite de l'apprentissage

Ouvrage de référence : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine*, vol. 1, SEDES, 5^{ème} édition (couverture blanche).

UE3 – Langue vivante

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 9.

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV2 – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

UE4 – Options**Littératures et cultures**

Mme Lloze

En complément des cours d'Histoire littéraire de 1^{ère} et de 2^{ème} année, nous nous interrogerons sur la notion de « champ littéraire » et sur son fonctionnement, sur la question du canon et de la place, le plus souvent minorée, qu'occupent certaines écritures dans le domaine littéraire. On pourra travailler ainsi sur l'absence de nombre de grandes autrices trop souvent écartées des histoires littéraires, sur les littératures dites « francophones », sur le polar, la littérature de jeunesse... C'est donc au parcours de ces écritures « invisibles » (B. Mouralis), de ces « territoires de langue » (A. Djébar) partagée, de ces littératures également de « voleurs de langue », de ce français de « plein air » (C.-F. Ramuz) d'une extrême richesse en fait que nous consacrerons l'essentiel du cours. (Textes fournis en dossier).

OU

Linguistique

Mme Laferrière

Analyse conversationnelle

Née du croisement de différentes disciplines, telles que la linguistique, la sociologie, la psychologie ou encore l'anthropologie, l'analyse conversationnelle se propose d'étudier les formes et enjeux des échanges verbaux. Adoptant cette perspective, il s'agira, dans ce cours, d'analyser des échanges oraux de différentes natures : débats politiques, conversations romanesques ou encore dialogues théâtraux...

UE5 – Préprofessionnalisation

Au choix l'une des trois options ci-dessous :

- **OU 1) Option Préprofessionnalisation enseignement 1^{er} degré (PE)**

Stage de 20 h et suivi de stage (cf. p. 49)

- **OU 2) Option Préprofessionnalisation enseignement 2nd degré (PCL)**

- 2. 1 - Histoire et esthétique du théâtre**

Mme Kieffer

Ce cours retrace à grands traits l'histoire du théâtre occidental de l'Antiquité à nos jours en cernant quelques enjeux esthétiques et idéologiques importants. Le texte théâtral y est essentiellement considéré comme une parole incarnée et scénographique, ce qui suppose une prise en compte de la situation de communication qui s'instaure spécifiquement dans une salle de théâtre.

ET :

- 2. 2 – Au choix :**

Stage de 20 h et suivi de stage (cf. page 43)

OU

Initiation à la Recherche (Séminaire spécifique du Master 2) : Séminaire spécifique du laboratoire ECLLA (Études sur le Contemporain en Littératures, Langues et Arts)

Territoires et représentations - Lundi 10 mai 2021

Si le XIX^e siècle a été hanté par le temps, le XX^e siècle s'est passionné pour l'espace, le dégagant d'une perception illusoirement homogénéisante. Le *spatial turn* ou « tournant spatial » a marqué un changement épistémologique important dans le domaine des arts, des lettres et des sciences humaines au cours du XX^e siècle. L'émergence d'un paradigme spatial a mis en évidence des dynamiques nouvelles en fournissant des concepts opératoires et des métaphores heuristiques de nature à interpréter des phénomènes complexes et multidimensionnels. Le tournant spatial s'est construit en plusieurs étapes : l'approche phénoménologique qui privilégie l'expérience sensible de l'homme et du monde comme moyen de connaissance, l'évolution de la notion d'espace vers les questions de territorialité qui implique l'étude des configurations spatiales, le phénomène des déplacements dans un contexte de migrations massives qui interroge les identités culturelles, linguistiques ou territoriales.

Le CNRTL précise que le territoire correspond à une « étendue de la surface terrestre où est établie une collectivité humaine » et que c'est un « espace borné par des frontières, soumis à une autorité politique qui lui est propre, considéré en droit comme un élément constitutif de l'État et comme limite de compétence des gouvernants ». Le territoire est un espace politique à aménager, un espace délimité qui se construit dans et par des frontières et un espace humain où s'élaborent des identités. Pour Pierre Larousse (*Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*), un territoire est appropriable, possède des limites et porte un nom, ce qui le relie à des questions d'identité, de frontières et aussi de conception/construction par l'humain. Le territoire envisagé est toujours habité – cohabité – comme le suggère Heidegger qui, dans *Bâtir, habiter, penser* (1951), fait de l'être humain un être ontologiquement spatial.

Il s'agira, lors de ce séminaire, d'étudier les représentations de toute forme de territoire, médiatisées par l'art, la littérature ou la langue.

Responsables :

Yves Clavaron (yves.clavaron@univ-st-etienne.fr) et Évelyne Lloze (evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr)

- **OU 3) Option FLE**

Voir présentation ci-dessous, p. 51-55.

ET

au choix, l'une des deux possibilités ci-dessous :

OU 1) PPP3 (Cap Avenir)

OU 2) Option non choisie en UE4

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'option implique :

1° **Un stage d'observation en milieu éducatif** (établissements du second degré dont filières ou établissements spécialisés, structure de soutien scolaire, etc.) d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage. Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

2° **Des séances de TD (10 h)**, visant l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport. La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

3° **La rédaction d'un rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. La rédaction du rapport de stage est personnelle.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.

- Pas de session de rattrapage

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires et les jours sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

La convention de stage est établie par l'étudiant.e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre à la scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Voir semestre 5, p. 44.

Option licence FLE (semestres 5 et 6)
--

Elle s'adresse aux étudiant·e·s de licence de Langues Vivantes et de lettres et peut s'intégrer dans leur 3^e année de licence, **semestres 5 et 6.**

Elle comprend 5 UE réparties sur les semestres 5 et 6 : « *Histoire de la didactique des langues* », « *Apprentissage d'une langue nouvelle* » et « *Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie* » au semestre 5 ; « *Actualité de la didactique des langues* » et « *Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe* » au semestre 6.

SEMESTRE 5

	CM	TD	TP	6 ECTS	COEFF.
UE1					
Histoire de la didactique des langues		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE2					
Apprentissage d'une langue nouvelle		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE3					
Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie		24			1

SEMESTRE 6

	CM	TD	TP	4 ECTS	COEFF.
UE4					
Actualité de la didactique des langues		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE5					
Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe		24			1

Semestre 5

UE 1 – Histoire de la didactique des langues jusqu’aux années 1970 Mme Jeannot Pietroy, 24h (1 groupe)

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d’une étude de l’évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu’aux années soixante-dix.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l’histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d’enseignement / apprentissage d’une langue nouvelle.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

L’étudiant-e devra passer les deux évaluations suivantes :

- examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.
- rédaction d’une synthèse du « journal de bord » portant sur l’expérience d’apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

Bibliographie

- BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L’Harmattan, Coll. Cent mots pour.
- CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- CYR P., 1998, *Les stratégies d’apprentissage*, Paris, CLE international.
- GALISSON R., 1980, *D’hier à aujourd’hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.
- GERMAIN C., 1993, *Evolution de l’enseignement des langues : 5000 ans d’histoire*, Paris, CLE International.
- MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.
- PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l’enseignement des langues*, Paris, CLE international.

UE 2 – Apprentissage d’une langue nouvelle : arménien - arabe dialectal

24h (2 groupes)

Objectifs

- Se confronter à l’apprentissage d’une langue lointaine et nouvelle pour l’étudiant-e.
- Mener une réflexion sur ses propres stratégies d’apprentissage et sur les stratégies d’enseignement mobilisées par l’enseignant-e.

Contenu

- Découverte et étude de la langue et de la culture cibles.

Méthodologie

Les cours seront principalement centrés sur l’oral. Ils proposeront une approche interactive de la langue et de la culture cibles.

Évaluation

- Examen oral dans la langue nouvelle (contrôle continu et rattrapage, pas d’examen bloqué).

UE 3 – Approches linguistiques du FLE : phonétique et phonologie

Mme Ranchon, 24h (2 groupes)

Objectifs

- Situer une des disciplines-sources de la didactique du FLE/S – la linguistique – à partir des modèles véhiculés dans les manuels de langue et, plus spécifiquement, dans le domaine de la phonétique et de la phonologie.
- Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.
- Décrire le système phonologique du français et ses variations locales.

Contenus

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la linguistique générale. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Eléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Eléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons. Initiation à l'analyse acoustique de la parole.
- Eléments de phonologie et de prosodie, initiation à la variation.

Méthodologie

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

Evaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- CALBRIS, G., & MONTREDON, J., 1986, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé international.
- CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.
- CHAMPAGNE-MUZAR C., BOURDAGES J., 1998, *Le point sur la phonétique*, CLE International « Didactique des langues étrangères ».
- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D., 2001, *Introduction à la linguistique française (I, II)*, Paris, Hachette Supérieur « Les fondamentaux ».
- DETEY S., DURAND J., LAKS B., LYCHE C. (eds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ed. Ophrys.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LANDERCY A., RENARD R., 1977, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, Centre International de phonétique appliquée.
- LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.
- LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».
- LEON P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin.
- MUNOT P., NEVE F.-X., 2002, *Une introduction à la phonétique : manuel à l'intention des linguistes, orthophonistes et logopèdes*, Liège, Editions du CEFAL.
- PAVEAU M.-A., SARFATI G.-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin « U ».
- VAISSIERE J., 2011, *La phonétique*, Paris, PUF.

Semestre 6

UE 4 – Actualité de la didactique des langues

Mme Jeannot Pietroy, Mme Aulagnon, 24h (2 groupes)

Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, éclectisme, notionnel, fonctionnel, actionnel, etc.
- Les travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, etc.
- Analyse de courants méthodologiques récents (approches plurielles) et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
- BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communic-actionnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
- PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier.
- ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, Editions Orphys.
- VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Eduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes francophones : démarches et outils*, Français et société, n°30, EME Editions.

UE 5 – Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe

Mme Jeannot Pietroy, 24h (2 groupes)

Objectifs

- Connaître la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.
- Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

Contenus

- Les notions de norme et de variation (variations stylistique, sociale, géographique).
- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.

DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.

GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.

LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.

MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.

RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER
MASTERS
Mention MEEF, parcours Lettres modernes
Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Lettres et Arts

☞ voir le livret master mention « Lettres » et « MEEF Lettres »

Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes ;

Responsable : Pierre MANEN (✉ pierremanen@aol.com).

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** » ;

Responsable : Yves CLAVARON (✉ yves.clavaron@univ-st-etienne.fr).

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres et Arts** » ;

Responsable : Christelle Bahier-Porte (✉ christelle.porte@univ-st-etienne.fr).

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf

Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiants résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales**, appliquées notamment aux littératures francophones ;
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités ;
- c) l'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Responsable : Stéphane Gougelmann (✉ stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr).

Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (franck.martin@univ-st-etienne.fr).

Voir les pages du master MRT : <http://tinyurl.com/master-mrt>

ÉCHANGES INTERNATIONAUX (Y. Clavaron)

I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiants sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet)
- la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiants peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant est accueilli par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts.

Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Département de la Loire, si les parents de l'étudiant résident dans la Loire.

Postes pour l'année 2020-2021

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	1	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade	2	Espagnol, français
	Murcie	2	
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	3	Anglais, français
7. Italie	Gênes	3	Italien, français
	Naples	2	
	Salerne	1	
8. Lettonie	Riga	1	Letton, russe, français, anglais
9. Malte	Msida/ La Valette	1	Anglais, français, italien
10. Pologne	Katowice	1	Polonais, français, anglais
	Varsovie	1	
11. Rép. Tchèque	Brno	1	Tchèque, français, anglais
12. Roumanie	Bacau	1	Roumain, français
	Bucarest	1	
13. Turquie	Ankara	1	Turc, français, anglais

II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (BCI/CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS, ...). Les universités nord-américaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée en **décembre**. Surveillez le panneau d'affichage.

Règlement Intérieur du Département de Lettres UFR ALL Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu·e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu·e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un·e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un·e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un·e autre membre, mais nul·le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant·es ou intervenant·es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté·e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté·e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant·e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- *La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).*

- *La Directrice ou le Directeur est invité·e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).*

Article 6 : Modifications

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP Avenir

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques

04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations

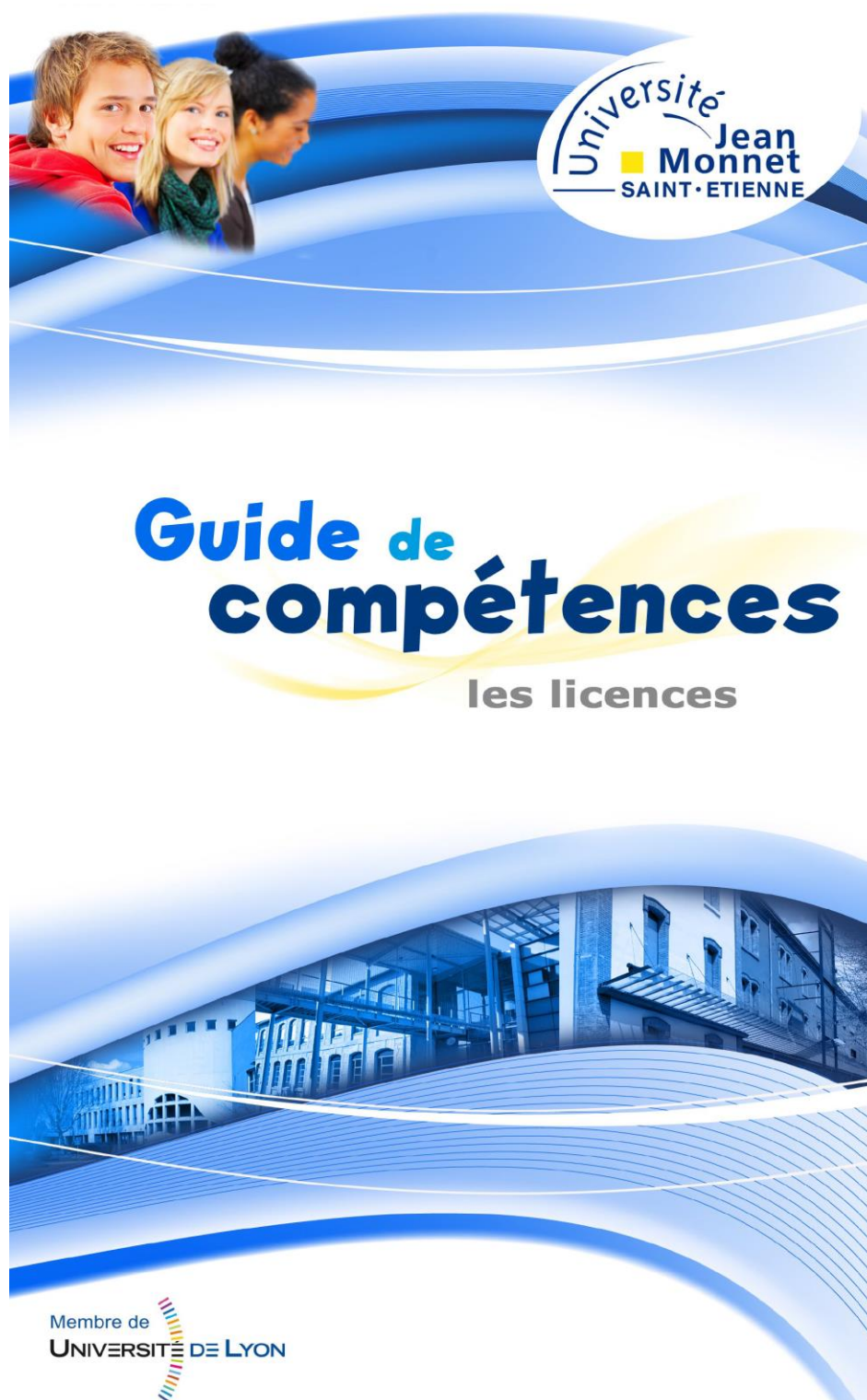
04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96



Une traduction des diplômes de licence en termes de compétences professionnelles est disponible dans le guide compétences licences qui se trouve en ligne sur le site de l'université :

☞ <http://capavenir.univ-st-etienne.fr/ove> >> rubrique « insertion professionnelle » >> sous-rubrique « relations université entreprises » >> Guide des compétences.

Voir aussi le *Guide des stages* : <http://guide-stages.univ-st-etienne.fr/>



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

Le catalogue **BRISE-ES** (<https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr>) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1^{er} étage,
- Arts lettres langues : 1^{er} étage,
- Musiques et images : 1^{er} étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1^{er} étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](#) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-1-actu/1-agenda-culturel.html>)

LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez



sur

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez bu.numerique@univ-st-etienne.fr

ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

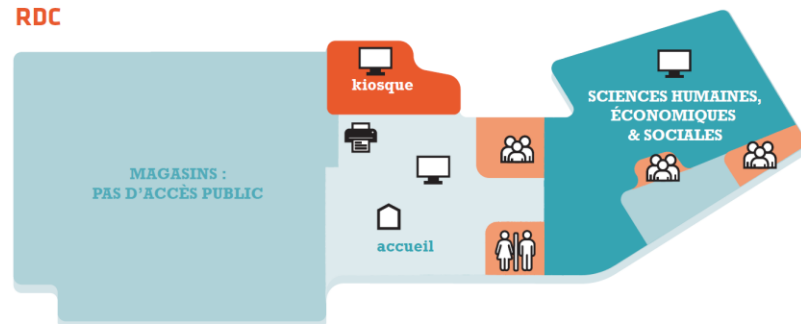
ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

A partir du Master, tout étudiant peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Pour plus d'information contactez bu.infodoc@univ-st-etienne.fr

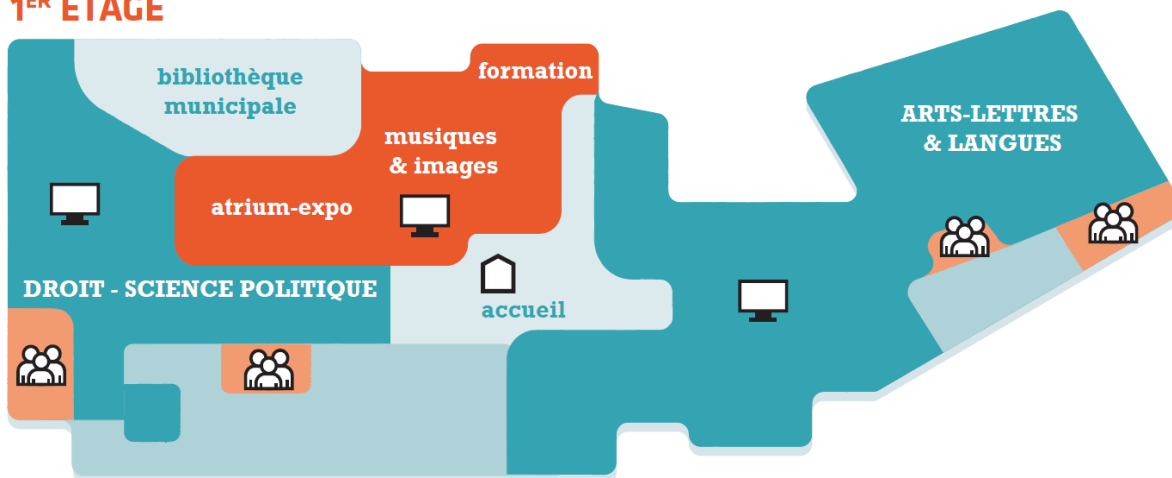
PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert (pauline.grebert@univ-st-etienne.fr), bureau situé en secteur Droit.

RDC



1^{ER} ÉTAGE



LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



ANNUAIRE UdL

MON ESPACE NUMÉRIQUE

Bienvenue Yo



Communiquer

Outils
pédagogiquesServices
administratifs

Bibliothèques

Assistance

Documents
administratifs

☐ : www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences,

des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :


☐ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

☐ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET – SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne () ou télécharger le catalogue :
 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture au public : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

